



RETOMBÉES DES VIOLENCES

Dix nouvelles fosses communes découvertes au Kasai

Le Procureur général de la République, Flory Kabange, a annoncé l'ouverture d'une enquête au sujet de dix nouvelles fosses communes découvertes dans la province de Kasai. Il a indiqué que ces fameuses fosses communes ont été découvertes sur l'axe entre Tshikapa-Sumbula par la justice militaire congolaise en mission.

Il s'agirait de deux nouvelles fosses communes venues s'ajouter à une quarantaine d'autres déjà documentées par l'Organisation des Nations unies dans l'espace Kasai. Cette annonce intervient deux mois et une semaine après l'appel du Haut-Commissaire aux droits de l'Homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, qui déjà réclamait la mise en place des mesures nécessaires pour une enquête immédiate, transparente et indépendante.

Page 5



Des éléments de la croix rouge s'affairant autour d'une fosse commune

GRANDE COMMISSION MIXTE RDC-RSA

Joseph Kabila rassure sur la tenue effective des élections en RDC



Les présidents Jacob Zuma et Joseph Kabila

En rapport avec les élections, le chef de l'État congolais qui s'exprimait en marge des travaux, a mis en relief l'importance du dialogue qui, d'après lui, est censé être permanent en vue de matérialiser le vœu de la tenue des scrutins de manière consensuelle afin d'éviter les contestations.

Quant au projet de construction du futur méga barrage Inga 3, les deux chefs d'État ont encouragé les institutions financières africaines à participer à la mise en œuvre du projet Grand Inga qui ambitionne de fournir le courant à toute l'Afrique.

Page 3

GRÈVE À LA SCTP

La présidente du conseil d'administration crève l'abcès



Vicky Katumwa

Il ressort du tableau peu reluisant peint le lundi devant la presse par la présidente du conseil d'administration de la Société congolaise des transports et des ports (SCTP) que la direction générale sortante avait pris des engagements financiers qui n'ont pas profité à la société. Le comité sortant, a-t-elle révélé, aurait signé plusieurs contrats avant son départ auxquels le comité actuel doit faire face.

Dans la foulée, elle a mis une emphase particulière sur l'affaire de quatorze millions de dollars que l'ancien comité aurait encaissés par le biais d'un contrat opaque aux contours flous conclu avec une société partenaire et dont la moitié du montant aurait pris une autre destination. Une situation qui dessert l'entreprise qui n'arrive plus à honorer la paie de ses agents qui accusent près de sept mois d'arriérés.

Page 5

RDC

Le G7 déterminé à obtenir les élections avant le 31 décembre 2017

Dans un communiqué publié, le 24 juin, et signé par son président en exercice, le député Christophe Lutundula, le G7 s'est dit engagé

à tout faire, avec le Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement, pour contraindre le pouvoir à ne

plus entraver la mise en œuvre de l'Accord de la Saint-Sylvestre et la Céni, à organiser les élections présidentielle, législatives et pro-

vinciales avant décembre 2017. Pour cette plate-forme politique, le mot d'ordre est désormais : « Cap sur les élections ; les élec-

tions, rien que les élections avant le 31 décembre 2017, selon les conditions prévues par l'Accord de la Saint-Sylvestre ». Page 3

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Xavier Bonane invite à l'observance du Code de conduite de l'agent public de l'État

En signant l'acte d'engagement éthique, les membres du gouvernement ont, d'après le secrétaire général du gouvernement, marqué leur adhésion à la politique visionnaire du chef de l'État.

Les membres du gouvernement ayant signé récemment l'Acte d'engagement d'éthique pour la bonne gouvernance sont censés, pour l'heure, de mettre à exécution les recommandations idoines issues de ces assises, lesquelles assises étaient d'une portée significative en rapport avec l'assainissement de la vie politique et économique du pays. Ayant représenté le Premier ministre à la clôture dudit forum, Xavier Bonane, secrétaire général du gouvernement, a martelé sur la portée historique de l'acte signé pour la RDC car, a-t-il déclaré, « il traduit la volonté politique du Premier ministre ainsi que de tout son gouvernement de moraliser la gestion de la chose publique par la bonne gouvernance comme soubassement de toute action étatique ».

Xavier Bonane avait eu des mots justes pour aiguiller la conscience des membres du gouvernement tout en insistant sur le sens de responsabilité d'un chacun dans la gestion de son secteur. Rappelant les instructions du chef de l'État en rapport avec la bonne gouvernance, il a indiqué : « Le Code de conduite de l'agent public de l'État doit devenir le livre de chevet de tous les ani-



Xavier Bonane

mateurs du secteur public de l'État, car les principes qu'il contient prônent non seulement l'amour de la patrie, la sauvegarde de l'intérêt général, l'esprit de sacrifice, mais aussi et surtout indiquent les pistes pour ne pas confondre les biens publics avec ceux des dirigeants ». C'est justement pour marquer sa détermination à combattre la corruption et la mauvaise gouvernance, a-t-il dit, que le président de la République a mis en place des instruments de lutte et de conscientisation de l'agent public de l'État. Tout ceci, a-t-il ajouté, est contenu dans un discours présidentiel resté mémorable prononcé un certain 26 janvier 2004. Il appartient désormais aux membres du

gouvernement d'observer une certaine éthique dans la gestion de leurs secteurs respectifs pour être en phase avec les recommandations issues de ces assises. Il s'agit ici, comme l'a souligné le secrétaire général du gouvernement, d'insuffler une nouvelle dynamique de performance et de responsabilité qui devrait se propager sur l'ensemble de l'administration publique. Ainsi donc, la fraude, la contrebande et toutes les formes d'incivisme fiscal devront dorénavant être combattues avec la dernière énergie de sorte à maximiser les recettes de l'État. Sur cinquante-huit membres du gouvernement, au moins quarante ont signé l'acte d'engagement.

Alain Diasso

HAUT-KATANGA

Le conflit communautaire entre les Twa et Luba prend des tournures inquiétantes

Les acteurs de protection s'inquiètent et tirent déjà une sonnette d'alarme sur le risque d'expansion de ce conflit vers les autres zones stables de cette province.

Le président Joseph Kabila s'est rendu, le 25 juin, à Pretoria où il a rencontré son homologue sud africain Jacob Zuma dans le cadre de la dixième grande Commission mixte RDC-RSA. Les deux chefs d'État ont saisi cette opportunité pour deviser sur les différentes questions liées au développement de leurs pays respectifs. Joseph Kabila a profité de l'occasion pour clarifier et expliquer les contours des enjeux politiques en RDC essentiellement tournés vers l'organisation des élections conformément à l'accord de la Saint-Sylvestre qui en a fixé le délai à décembre 2017.

Et en rapport justement avec les élections, le chef de l'État congolais a mis en relief l'importance du dialogue qui, d'après lui, est censé être permanent en vue de matérialiser le vœu de la tenue des scrutins de manière consensuelle afin d'éviter les contestations. « Je l'ai toujours dit, le dialogue au Congo est permanent. Nous avons toujours à utiliser le dialogue comme instrument de gouvernance et nous continuerons (...) Mais il faut qu'il y ait un objectif à ce dialogue. Et l'objectif de ce dialogue que nous avons eu est un gouvernement d'unité nationale. Organisons ces élections ensemble, en tant que pays, en tant que partis politiques et société civile. Et je veux vous dire que nous avons toujours cet objectif en tête et en vue », a déclaré

Joseph Kabila en marge de la grande Commission mixte RSA-RDC.

Toujours par rapport à la situation politique en RDC, le communiqué final publié dimanche ayant sanctionné les travaux mentionne la satisfaction de deux chefs d'État quant à l'aboutissement heureux du dialogue politique initié par le président congolais. Ce processus a, en effet, abouti « à la désignation d'un Premier ministre, à l'institution d'un gouvernement de large union nationale, à la consolidation de la démocratie, lesquels ouvriront la voie à la tenue d'élections en RDC », indique le communiqué. Le président sud africain a, pour sa part, déclaré que la RDC était politiquement stable et que la situation sécuritaire nettement améliorée, rapporte le document.

Sur le chapitre du partenariat économique, l'accent avait été mis sur le projet de construction du barrage futur méga barrage, Inga 3 pour lequel Pretoria a déjà signé un contrat avec la RDC pour récupérer 2500 MW sur les 4800 MW qui seront produits. Le président sud-africain s'est félicité « des progrès réalisés » par le président Kabila et le gouvernement congolais par l'identification d'un concessionnaire chargé de la mise en œuvre de ce projet. Joseph Kabila et Jacob Zuma ont ainsi encouragé les institutions financières africaines à participer à la mise en œuvre du projet Grand Inga qui ambitionne de fournir le courant à toute l'Afrique.

Lucien Dianzenza

ADIAC

Le courrier de Kinshasa, une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni MAssela
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bobe
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kalonji
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, Avenue du port, immeuble Forescom, 1er niveau, commune de la Gombe - Kinshasa / RDC
Tél. (+243) 015 166 200

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougout
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordnatrice, Relations publiques :

Adrienne Londole
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngonzo

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Addhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

GRANDE COMMISSION MIXTE RDC-RSA

Joseph Kabila rassure sur la tenue effective des élections en RDC

Jacob Zuma et Joseph Kabila ont, par ailleurs, condamné «les ingérences intempêtes de certaines instances extra-africaines» dans les affaires de leurs pays.

Le président Joseph Kabila s'est rendu, le 25 juin, à Pretoria où il a rencontré son homologue sud africain Jacob Zuma dans le cadre de la dixième grande Commission mixte RDC-RSA. Les deux chefs d'État ont saisi cette opportunité pour deviser sur les différentes questions liées au développement de leurs pays respectifs. Joseph Kabila a profité de l'occasion pour clarifier et expliquer les contours des enjeux politiques en RDC essentiellement tournés vers l'organisation des élections conformément à l'accord de la Saint-Sylvestre qui en a fixé le délai à décembre 2017.

Et en rapport justement avec les élections, le chef de l'État congolais a mis en relief l'importance du dialogue qui, d'après lui, est censé être permanent en vue de matérialiser le vœu de la tenue des scrutins de manière consensuelle afin d'éviter les contestations. « Je l'ai toujours dit, le



Jacob Zuma et Joseph Kabila

dialogue au Congo est permanent. Nous avons toujours à utiliser le dialogue comme instrument de gouvernance et nous continuerons (...) Mais il faut qu'il y ait un objectif à ce dialogue. Et l'objectif de ce dialogue que nous avons eu est un gouvernement d'unité nationale. Organisons ces élections ensemble, en tant que pays, en tant que partis politiques et société civile. Et je veux vous dire que nous

avons toujours cet objectif en tête et en vue », a déclaré Joseph Kabila en marge de la grande Commission mixte RSA-RDC.

Toujours par rapport à la situation politique en RDC, le communiqué final publié dimanche ayant sanctionné les travaux mentionne la satisfaction de deux chefs d'État quant à l'aboutissement heureux du dialogue politique initié par le président congolais. Ce processus a, en effet, abouti «

à la désignation d'un Premier ministre, à l'institution d'un gouvernement de large union nationale, à la consolidation de la démocratie, lesquels ouvriront la voie à la tenue d'élections en RDC », indique le communiqué. Le président sud africain a, pour sa part, déclaré que la RDC était politiquement stable et que la situation sécuritaire nettement améliorée, rapporte le document.

Sur le chapitre du partenariat économique, l'accent avait été mis sur le projet de construction du barrage futur méga barrage, Inga 3 pour lequel Pretoria a déjà signé un contrat avec la RDC pour récupérer 2500 MW sur les 4800 MW qui seront produits. Le président sud-africain s'est félicité « des progrès réalisés » par le président Kabila et le gouvernement congolais par l'identification d'un concessionnaire chargé de la mise en œuvre de ce projet. Joseph Kabila et Jacob Zuma ont ainsi encouragé les institutions financières africaines à participer à la mise en œuvre du projet Grand Inga qui ambitionne de fournir le courant à toute l'Afrique.

Alain Diasso

RDC

Le G7 déterminé à obtenir les élections avant le 31 décembre 2017

Pour cette plate-forme politique, le mot d'ordre est désormais : « Cap sur les élections ; les élections, rien que les élections avant le 31 décembre 2017, selon les conditions prévues par l'Accord de la Saint-Sylvestre ».

Dans un communiqué publié, le 24 juin, et signé par son président en exercice, le Député Christophe Lutundula, le G7 s'est dit engagé à tout faire, avec le Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement, pour contraindre le pouvoir à ne plus entraver la mise en œuvre de l'Accord de la Saint-Sylvestre et la Céni, à organiser les élections présidentielle, législatives et provinciales avant décembre 2017.

Cette plate-forme a, en effet, relevé que la semaine du 19 au 25 juin qui s'achevait avait été marquée principalement par la publication du message de l'Assemblée plénière de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénco), le vendredi 23 juin, et l'adoption, le même jour, par le Conseil des droits de l'Homme des Nations unies d'une résolution sur la situation des droits de l'Homme dans les provinces du Kasai central et du Kasai. « S'agissant de la Cénco, le G7 félicite nos Évêques pour le message lucide, clair, pertinent et courageux qu'ils ont adressé au peuple congolais en ces moments très difficiles où, face à la répression d'un régime tyrannique et à la misère, certains Congolais tombent dans le découragement et dans le désespoir, comme s'ils se résignaient devant une certaine fatalité du destin », a noté le G7.

Cap sur les élections

Notant que le pays allait mal, le G7 a souligné que la situation était grave et inacceptable sur tous les plans. Pour cette plate-forme, par ailleurs, la cause principale de la crise actuelle était la

non-organisation des élections conformément à la Constitution dont la responsabilité incombait « à une minorité des concitoyens au pouvoir qui ont décidé de prendre en otage, par défi, la vie des millions des Congolais ».



Le député Christophe Lutundula Apala pen'Apala devant les micros

Pour le G7, en effet, la seule solution pour une sortie pacifique de cette dite crise est la tenue des élections présidentielle, législatives et provinciales libres, transparentes, inclusives et crédibles avant décembre 2017. Par ailleurs, la plate-forme note que « face à la mauvaise foi et à l'entêtement de Joseph Kabila qui joue cyniquement au pourrissement », elle soutient l'appel des Évêques aux Congolais de ne céder ni à la peur ni au fatalisme et de prendre en main leur destin commun. « En effet, aucun peuple au monde n'est condamné à perpétuité à croupir sous des régimes de dictature et à vivre dans la misère », a rappelé le G7 dont le mot d'ordre est désormais : « Cap sur les élections ; les élections, rien que les élections avant le 31 décembre 2017, selon les conditions prévues par l'Accord de la Saint-Sylvestre ». C'est dans cette optique que le regroupement politique dit s'engager à tout faire avec le Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement pour contraindre le pouvoir à ne plus entraver la mise en œuvre de cet Accord et la Céni à organiser les élections présidentielle, législatives et provinciales avant décembre 2017.

Lucien Dianzenza

MATIÈRES PREMIÈRES

De l'or artisanal extrait « légalement » dans l'est de la RDC sur le marché international

Fair Trade Jewellery, un bijoutier opérant à Toronto, a réussi l'exploit d'importer trois barres aurifères de 238 grammes vers le Canada grâce à une chaîne d'approvisionnement fiable partant du site minier jusqu'à l'exportateur. En quelques jours, la bijouterie torontoise a conçu quatre magnifiques bagues en or pour les consommateurs canadiens. Il s'agit d'un minerai dont le numéro de lot gravé indique exactement la province de l'Ituri, dans l'est du pays.

Pour Partenariat Afrique Canada et Fair Trade Jewellery, un tel événement ne peut que marquer une réelle avancée majeure. La RDC vient d'effectuer la première exportation d'or artisanal de manière tout à fait libre et responsable, ajoutent les deux partenaires. La traçabilité de l'or exporté facilement remontable renseigne que l'or provient d'un lot extrait d'une mine de l'Ituri. Comme l'explique Partenariat Afrique Canada, le projet baptisé « Or juste » permet d'instaurer un système de traçabilité pour l'or artisanal afin de le rendre légal et libre de conflit en RDC. Quant à la bijouterie torontoise, elle rappelle que l'opération est une première dans le secteur des ressources naturelles en RDC.

En effet, au fil des tensions politico-militaires, cette partie riche du territoire congolais a fait l'objet d'un regain d'attention de la communauté internationale désormais plus regardante sur les minerais qui servent à financer les rébellions. Plusieurs pays ont pris des mesures restrictives sur le commerce des produits miniers dans les zones en conflit du pays. Certains comme les États-Unis d'Amérique interdisent même à leurs entreprises minières d'opérer en RDC, sans prendre des précautions particulières.

Dans certaines de nos livraisons passées, nous faisons allusion à une montée de grogne dans les provinces minières de l'est de la RDC. Dans le Kivu par exemple, province qui a servi de point de départ à de nombreux mouvements rebelles, l'économie dépend à 90 % des activités minières artisanales. Une telle annonce aidera certainement à ramener la sérénité et pourra même constituer un nouveau départ dans une partie meurtrie du pays. Au-

jourd'hui, il est possible d'exporter des minerais de manière responsable en RDC, avec la collaboration bien entendu des partenaires crédibles opérant sur place, comme Partenariat Afrique Canada. Et c'est ce message que les mineurs artisanaux de l'Est souhaitent porter à la communauté internationale. Il y a une garantie de retracer les différents minerais jusqu'aux communautés.

Une décrispation du secteur minier signera à coup sûr la reprise du développement local et contribuera à améliorer la vie de nombreux intervenants. Pour Partenariat Afrique Canada, le projet « Or juste » est une première expérience dans la province de l'Ituri. L'idée est d'inciter les mineurs artisanaux du secteur de l'or de trouver des débouchés légalement. Il s'agit de les mettre en contact avec des exportateurs sérieux qui offrent des prix justes. Au-delà, il sera possible de procéder à un renforcement de leurs capacités en leur assurant, par exemple, l'assistance technique nécessaire en échange des ventes légales. Il faut leur apprendre les meilleures techniques d'exploitation et les aider à se doter des équipements appropriés. Le projet compte actuellement environ 600 mineurs inscrits dans un total de 6 sites miniers. Le projet est financé par Affaires mondiales Canada, l'Usaid et l'Organisation internationale pour les migrations.

Qu'en est-il des bijouteries locales ?

Voilà qui relance également un autre débat interne sur l'émergence d'un entrepreneuriat local fort dans ce secteur. Le soutien devra provenir essentiellement des Congolais eux-mêmes. En effet, certaines bijouteries locales continuent à demander aux autorités congolaises de prendre les mesures nécessaires pour éviter leur disparition. Par ailleurs, la demande locale reste également très faible. Les quelques Congolais argentés préfèrent s'approvisionner en bijoux à l'étranger. Le constat général est que le Congolais consomme de moins en moins congolais. Pourtant, la bijouterie haut de gamme existe bien dans le pays. Bien entendu, les subventions de l'État seront indispensables pour relancer le secteur.

Laurent Essolomwa

DIVISION 1/PLAY-OFF

Mazembe s'arrache face à Bukavu Dawa et reprend le leadership

Un doublé du maestro zambien Rainford Kalaba permet aux Corbeaux de l'ex-Katanga de reprendre le leadership du Play-Off de la Division 1 2017, deux buts inscrits aux forceps dans le temps additionnel de la deuxième période.

Le TP Mazembe ne lâche rien dans la course pour le titre du championnat national de football. En 12^e journée du Play-Off de la 22^e édition de la Division, le club de Lubumbashi a dominé, le 25 juin, dans son stade de la commune de Kamalondo à Lubumbashi, la formation de Bukavu Dawa de la province du Maniema par deux buts à zéro. Il a fallu attendre le temps additionnel de la deuxième période pour voir cette rencontre très disputée entre les deux équipes se dénouer en faveur des locaux.

C'est à la 90+4^e minute que le maestro zambien, Rainford Kalaba, a ouvert la marque sur penalty. Et trois minutes plus tard, l'international zambien a doublé la mise, portant la marque à deux buts à zéro, sur un centre du latéral droit Djo Issama Mpeko. C'est in extremis que Mazembe arrache cette victoire alors que la partie allait s'achever sur le nul vierge de zéro but partout, le club de Bukavu ayant vaillamment résisté pendant 94 minutes. Avec ce succès, Mazembe reprend la tête du classement du Play-Off avec 27 points en 12 matchs, devant le Daring Club Motema Pembe qui compte 24 points en 12 matchs,



Rainford Kalaba de Mazembe, principal bourreau de Bukavu Dawa (photo tpmazembe.com)

et V.Club 24 points en 11 matchs livrés (sous réserve de l'homologation du match V.Club contre Renaissance). Cinquième, Sanga Balende qui compte 14 points, devant Don Bosco est à 11 points. Le FC Renaissance du Congo est quatrième avec 15 points. Le club orange de Kinshasa a été battu, le 23 juin, au stade des Martyrs par l'AS V.Club (1-2, deux buts d'Etekiama), une défaite très mal digérée par les supporters du club tuteuré par le pasteur et évêque Pascal Mukuna de l'Assemblée chrétienne de Kinshasa.

Martin Engimo

Suspension préventive du FC Renaissance du Congo

Après des scènes surréalistes des troubles au stade des Martyrs de Kinshasa, le 23 juin, à la fin du match entre l'AS V.Club et le FC Renaissance du Congo, la Linafoot va certainement arrêter des mesures.

La Ligue nationale de football (Linafoot) s'est penchée, au cours d'une réunion tenue le 24 juin, sur la situation du match entre l'AS V.Club et le FC Renaissance du Congo. La rencontre s'est soldée, le 23 juin, au stade des Martyrs de Kinshasa par la victoire, dans les dernières minutes, de l'AS V.Club au terme d'une partie fort engagée et à forte tension. À la fin du match, il y a eu de graves troubles perpétrés par les supporters du club orange, qui ont mal réagi à cette défaite. L'on a appris que le FC Renaissance du Congo a été suspendu préventivement, et le résultat de cette rencontre n'est pas encore homologué.

L'on rappelle que les supporters du FC Renaissance du Congo n'avaient visiblement pas digéré le deuxième but victorieux inscrit par le principal bourreau des Renais, l'attaquant international rwandais de souche congolaise, Taggy Etekiama Agiti, alias « Etuta Ekota ». Ils ont provoqué de graves troubles, créant de l'insécurité au stade des Martyrs et balançant des projectiles

sur l'aire de jeu. D'autres parmi ces supporters ont carrément pris en poursuite le trio arbitral du match, les molestant après pourtant un arbitrage exemplaire de l'arbitre Kapanga.

Et les policiers commis au stade pour assurer la sécurité ont, à leur tour, tiré des grenades lacrymogène, occasionnant des blessés. Les joueurs ont mis plusieurs minutes avant de quitter le stade des Martyrs. Certains joueurs ont inhalé le gaz, l'entraîneur Florent Ibenge de V.Club et ses poulains ont été contraints de se réfugier au milieu de l'aire de jeu pour attendre le retour du calme. Les caméras de la Radiotélévision nationale congolaise placées dans les tribunes ont été mises à sac par les supporters, qui, en mauvais perdants, se les disputaient avec les policiers. Il y a eu des scènes surréalistes des policiers et des fauteurs de troubles en train de se balancer des projectiles. Il faut dire que c'était la troisième défaite de suite du FC Renaissance du Congo, successivement battu par Mazembe, Sanga Balende et V.Club ; des désillusions qui n'ont pas du tout été du goût des bouillants supporters oranges. L'on attend des sanctions de la Linafoot et de la Fédération congolaise de football qui a récemment sanctionné sévèrement trois arbitres qui ne peuvent plus exercer à vie.

M.E.

CHORÉGRAPHIE

La Compagnie Universal Dance célèbre l'indépendance

La célébration de la troupe kinoise est prévue pour la veille du 30 juin, soit le jeudi 29 juin à 19 heures, avec la première de Ballet Dit-Panda, un spectacle que présenteront dix danseurs sur la scène de la Grande Halle de l'Institut français (IF).



La Compagnie Universal Dance

La soirée réservée à la nouvelle création du chorégraphe Didier Mukalay Maloba est d'entrée libre. Ballet Dit-Panda, un jeu de mot qui rappelle le vocable lingala lipanda qui signifie indépendance en français, offre, nous apprend la Halle de la Gombe, un « véritable voyage au centre de l'identité collective congolaise ».

Dit-panda est un spectacle de danse urbaine présenté par dix danseurs de la Compagnie Universal Dance qui retracent « des étapes-clés de l'histoire de la RDC ». Il a pour but, précise la Halle, de « rappeler à l'attention et à la conscience du spectateur ce qui a mené le pays vers l'indépendance » juste la veille de son 57^e anniversaire. La nouvelle création est présentée comme « une belle occasion de célébrer la fête nationale par la danse ». Cette programmation tout public va clore le mois de juin à l'IF. Elle sera précédée l'après-midi par le film Un jeu sérieux (A serious game), une projection qu'abritera la salle polyvalente de l'IF à 14 heures, dans le cadre du Festival du film européen dont le long métrage a assuré l'ouverture le vendredi 23 juin.

Pour rappel, la Compagnie Universal Dance existe dans l'univers de la danse congolaise depuis quinze ans. Elle a été créée en 2002 par les chorégraphes Mireille Chalupa et Didier Mukalay. Depuis, la troupe s'est renouvelée au fil des ans. Elle se réjouit tout particulièrement de n'avoir jusqu'ici pas « cessé de gagner en reconnaissance dans le milieu de la danse hip-hop ».

Nioni Masela

FOOTBALL FÉMININ

Coup d'envoi de la Coupe du Congo 2017 à Kinshasa

La cinquième édition de la Coupe du Congo de football féminin a démarré le 25 juin au stade Tata Raphaël de Kinshasa.



Coup d'envoi de la Coupe du Congo 2017 de football féminin au stade Tata Raphaël à Kinshasa

En match d'ouverture de cette compétition, la formation d'Attaque Sans Recul de Mbuji-Mayi a dominé le Daring Club Motema Pembe (DCMP) Bikira de Lubumbashi par deux buts à un, au terme d'une rencontre très disputée. En fait, il s'agissait de la même affiche que celle de la finale de l'édition précédente de la Coupe du Congo remportée par le club de la capitale congolaise du diamant.

Mwelwa Neneka de DCMP Bikira a été la première à ouvrir la marque à la 39^e minute, permettant à son équipe de mener par un but à zéro à la fin de la première période. Mais le club champion s'est réveillé en deuxième période, avec l'égalisation à la 49^e minute, de la tête, par Chimène Massadila. Et Ornella Lengi a offert la victoire à Attaque Sans Recul à la 56^e minute.

Le programme de la compétition prévoyait une

rencontre, le 26 juin, entre la formation d'Avenir de Kinshasa contre Bafana Bafana de Lubumbashi. L'on note ici le satisfecit de la présidente de la Commission nationale du football féminin, avec tout son comité parmi lequel Agnès Rubenga, pour la réussite du démarrage de cette compétition nationale qui est à sa cinquième édition.

Attaque Sans Recul (Mbuji-Mayi), DCMP Bikira (Lubumbashi), FCF Avenir (Kinshasa), Bafana Bafana (Lubumbashi), JS Kolwezi (Kolwezi), Promo Sport (Kongo Central), FCT Gora (Kongo Central), Boa (Maniema), Etoile (Sud-Kivu), AS Victoire (Kananga) et FCF Bilenge (Kinshasa) sont les clubs engagés dans cette compétition nationale de football féminin.

M.E.

RETOMBÉES DES VIOLENCES

Dix nouvelles fosses communes découvertes au Kasai

Le procureur général de la République, Flory Kabange, a annoncé l'ouverture d'une enquête au sujet de dix nouvelles fosses communes découvertes dans la province de Kasai.

Le procureur général de la République était face à la presse le 26 juin. La convocation dans ses locaux des professionnels des médias était motivée par l'annonce d'une nouvelle importante, à savoir l'ouverture d'une enquête sur les dix nouvelles fosses communes dans la province de Kasai. Flory Kabange qu'assistait l'auditeur général des forces armées a indiqué que ces fameuses fosses communes ont été découvertes sur l'axe entre Tshikapa-Sumbula par la justice militaire congolaise en mission. Il s'agirait de deux nouvelles fosses communes venues s'ajouter à une quarantaine d'autres déjà documentées par l'Organisation des Nations unies (ONU) dans l'espace Kasai.



Des éléments de la croix rouge s'affairant autour d'une fosse commune

Cette nouvelle n'est certes pas étrangère à l'envoi imminent au Kasai d'une équipe d'experts onusiens en appui à la justice congolaise chargée de piloter l'enquête sur les violences consé-

cutives aux affrontements entre les miliciens de Kamuina Nsapu et les forces de sécurité. Avec l'ouverture de cette enquête, la RDC veut sans doute donner la preuve de sa détermination à

connaître les dessous des cartes des troubles ayant déferlé sur le Kasai afin d'établir les responsabilités et sanctionner les coupables.

En outre, l'ouverture de cette enquête en rapport avec la découverte des fosses communes intervient deux mois et une semaine après l'appel du Haut-Commissaire aux droits de l'Homme Zeid Ra'ad Al Hussein. Ce dernier réclamait, en son temps, la mise en place des mesures nécessaires pour une enquête immédiate, transparente et indépendante. Cette région du Kasai, convient-il de souligner, est le théâtre des multiples scènes de tuerie depuis la fin de l'année 2016. Faisant ainsi des milliers de morts et des déplacés vers l'Angola, fuyant des exactions en marge des affrontements entre miliciens de Kamwena Nsapu et les forces de sécurité.

A.D.

GRÈVE À LA SCTP

La présidente du conseil d'administration crève l'abcès

Il ressort du tableau peu reluisant peint par Vicky Katumwa que la direction générale sortante avait pris des engagements financiers qui n'ont pas profité à la société.

Les agents de la Société congolaise des transports et des ports (SCTP) se livrent depuis le 2 juin, en spectacle devant leur siège situé sur le boulevard du 30 Juin, campant aux abords comme des élèves faisant l'école buissonnière. Ils tiennent par cette attitude, à exprimer leur ras-le-bol face aux arriérés de salaire qu'ils ne cessent d'accumuler. Depuis bientôt sept mois, ces hommes et ces femmes n'ont plus rien vu tomber dans leur escarcelle. Leur survie est donc menacée et des familles entières sont soumises, bien malgré elles, à la diète. Un homme serait responsable de cette situation, à en croire la présidente du conseil d'administration Vicky Katumwa. Sans mettre de gants et avec une pointe de colère qu'elle avait du mal à dissimuler devant des journalistes qu'elle avait eu en conférence de presse le 26 juin, elle s'est déversée sur Kimbembe Mazunga (l'ancien directeur général) et tout son comité de gestion. C'est eux qui, à l'en croire, portent la responsabilité de ce qui arrive à la SCTP, une société publique aujourd'hui vidée de sa subsistance avec une trésorerie ne reflétant pas sa grandeur. L'ex-Onatra est, en effet, tombée très bas.



Vicky Katumwa

Le comité sortant, a-t-elle révélé, aurait signé plusieurs contrats avant son départ auxquels le comité actuel doit faire face. Dans la foulée, elle a mis une emphase sur l'affaire de 14 millions de dollars que l'ancien comité aurait encaissés par le biais d'un contrat opaque aux contours flous conclu avec la société Simco dont la moitié du montant aurait pris une

autre destination. Cet argent, a-t-elle déclaré, « serait gardé dans un compte privé n'ayant rien à voir avec l'entreprise ». Ce qui actuellement compromet sérieusement les activités au sein de l'ex-Onatra, avec à la clé, l'exploitation rendue difficile de ses ports maritimes. En plus des charges liées au fonctionnement de la société, il y

a le service de la dette à honorer découlant de cet engagement financier qui s'est révélé suicidaire pour la société. « Il y a un audit de la Banque centrale qui travaille là-dessus pour clarifier cet énigme », rassure-t-elle.

En somme, a-t-elle dit, les fameux 14 millions de dollars n'ont pas profité à l'entreprise qui se voit obligée de mettre de côté chaque mois 3 millions de dollars pour le remboursement de la dette tout en cherchant à réunir un pactole de 4 millions de dollars pour la paie mensuelle du personnel. Une situation qui met à genoux aujourd'hui l'ex-Onatra déjà desservie par la mauvaise gestion de l'ancien comité, mais aussi par la conjoncture économique du moment et par la concurrence à laquelle elle fait face actuellement dans ses différents ports. Toutefois, certaines sources allèguent qu'à part Kinshasa, la situation à Matadi et à Boma serait plutôt calme et que les deux ports de l'ex-Onatra qui y sont établis fonctionnent normalement. Toutefois, la situation serait en train d'évoluer dans un sens positif, apprend-on. Une délégation des syndicalistes aurait été reçue par le Premier ministre le 26 juin. Le chef du gouvernement aurait promis de s'impliquer pour que la solution à la crise soit trouvée dans l'urgence.

Alain Diasso

BRÈVES

MALI

Un collectif demande le retrait du nouveau projet de constitution. Il souhaite que le référendum sur la révision constitutionnelle soit organisé après la libération totale du territoire nationale. Le Mali est en partie occupé par des groupes armés et des anciens rebelles touareg. Le projet de révision de la constitution vise, entre autres, à mettre en œuvre certains engagements de l'Accord pour la paix et la réconciliation. Accord signé entre le gouvernement et l'ex-rebellion à dominante touareg. Le gouvernement a annoncé le report du scrutin à une date ultérieure. Plusieurs manifestations avaient été organisées dans le pays, contre ce référendum.

MAROC

Rabat exige des autorités néerlandaises l'extradition de l'un de ses ressortissants poursuivi pour association de malfaiteurs et trafic international de stupéfiants. Selon un officiel marocain, il s'agit de Saïd Chaou, un ancien parlementaire favorable à l'indépendance du Rif. En attendant, le royaume chérifien a rappelé « immédiatement » son ambassadeur à La Haye pour consultation.

MOZAMBIQUE

Plus d'un demi-milliard de dollars us provenant d'un prêt destiné à développer les secteurs de la pêche et de la sécurité maritime a disparu, sans justification valable des autorités au Fonds monétaire international (FMI). Le FMI a exigé un audit indépendant du prêt. Il en a fait une condition de la reprise de l'aide internationale, gelée en avril 2016, lorsque l'existence des emprunts a été révélée. Le rapport d'audit relève plusieurs incohérences et zones d'ombre dans l'utilisation de l'emprunt, soit 2 milliards de dollars. Le cabinet d'audit américain Kroll a ainsi comparé le prix des équipements facturés aux entreprises à des prix estimés par un expert indépendant. La différence est édifiante : 713 millions de dollars. Une mission du FMI est attendue du 10 au 19 juillet pour discuter du rapport avec les autorités mozambicaines.

GHANA

La fin des privilèges diplomatiques pour les anciens présidents et autres anciennes autorités a été évoquée. Ce changement de traitement concerne non seulement les anciens chefs d'Etat mais aussi les parlementaires et les hauts fonctionnaires. Jusqu'à ce jour, ils bénéficient de privilèges diplomatiques pour leurs voyages privés en Grande Bretagne et aux Etats-Unis. Les députés, ministres ou anciens présidents n'avaient pas besoin de se présenter physiquement dans une ambassade pour obtenir un visa.

TCHAD

L'ONG suisse SwissAid retire de son site un rapport critique sur le pétrolier Glencore au Tchad. L'ONG a pris cette décision « pour des raisons de sécurité et pour calmer le jeu », selon sa présidente Caroline Morel. L'auteur du rapport, Lorenz Kummer, dénonce « l'opacité de la Société des hydrocarbures du Tchad (SHT), une structure qui ne publie pas ses comptes et n'est soumise à aucun audit externe ». Intitulé « Tchad SA », le rapport dénonçait le manque de « transparence » de Glencore dans ce pays producteur d'Afrique centrale, où la société suisse cotée à Londres est actionnaire de la SHT. « Il s'agit d'un cas classique illustrant la corruption qui règne dans le secteur pétrolier », a déclaré Lorenz Kummer.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

CLIMAT

Des maires du monde entier demandent au G20 de respecter ses engagements

Dans la perspective du sommet du G20 qui aura lieu à Hambourg (Allemagne) les 7 et 8 juillet, plusieurs dizaines de maires de villes du monde entier ont lancé un appel aux dirigeants de cette organisation pour les exhorter à tenir leurs engagements pour lutter contre le changement climatique.

Les maires du réseau de villes C40, présidé par la maire socialiste de Paris Anne Hidalgo, ont estimé qu'après le retrait des Etats-Unis de l'Accord sur le climat, « la détermination des 19 autres leaders à sauvegarder le futur de notre planète n'a jamais été aussi cruciale ». Ils se sont exprimés dans un message rendu public lundi dans plusieurs publications à travers le monde. « Atteindre les objectifs de l'Accord de Paris nécessite une action sans précédent », ont souligné ces élus, en demandant des réformes « urgentes » et des investissements dans l'énergie, les transports, l'alimentation ou les déchets.

« des centaines de millions d'habitants », ces maires ont réitéré leur soutien au G20. « Partout dans le monde, les autorités locales se mobilisent ensemble à vos côtés, redoublant d'actions courageuses visant à lutter contre le changement climatique, travaillant avec les entreprises et citoyens à travers le monde », ont-ils assuré. « Nous sommes inspirés par le courage de plus de 300 maires engagés pour le climat dans de

nombreuses villes à travers les Etats-Unis qui se sont engagés ces dernières semaines à adopter, honorer et maintenir l'Accord de Paris », ont poursuivi les maires.

Se disant prêt à assumer le leadership face au changement climatique, le réseau de villes C40 a, de ce fait, proposé de « nouer une alliance pragmatique et positive » au service des citoyens du monde entier. « Nous devons tous travailler ensemble afin de sauver notre planète », ont-ils écrit.

Parmi les signataires de ce message figurent les maires de Paris, Washington, Madrid, Sydney, Karachi, Montréal, Rio de Janeiro, Melbourne, Chicago, Varsovie, Tokyo, Buenos Aires, San Francisco, Le Cap, Vancouver ou Séoul.

Nestor N'Gampoula

OPÉRATIONS MILITAIRES EN AFRIQUE

Idriss Déby Itno menace de retirer les troupes tchadiennes

Le président tchadien, Idriss Déby Itno, a déclaré le dimanche 25 juin, que le Tchad va se retirer des opérations militaires en Afrique « si rien n'est fait » pour aider financièrement le pays qui traverse une crise économique et sociale.

« L'année 2018 va être une année déterminante. Fin 2017, début 2018, si cette situation devrait durer, le Tchad se serait plus en mesure de garder autant de soldats à l'extérieur de son territoire », a confié le chef de l'Etat tchadien à la presse. « Nous n'avons pas du tout été soutenu sur le plan financier, économique. Si rien n'est fait, si ça continue, le Tchad sera dans l'obligation de se retirer des opérations extérieures sur le continent », a-t-il précisé.

Le président a menacé de rappeler les troupes tchadiennes de toutes les opérations militaires en Afrique puisque son pays est depuis plusieurs années en proie à une sévère crise économique et sociale, aggravée par la baisse du prix du pétrole sur le marché interna-

tional. Le Tchad est un contributeur majeur de la Mission de maintien de la paix des Nations unies au Mali (Minusma). Ses troupes tchadiennes forment le troisième contingent le plus important de cette force, avec 1.390 hommes. Hormis cela, 2000 soldats tchadiens sont engagés dans la force multinationale mixte, créée en 2015 conjointement par le Niger, le Nigéria, le Tchad et le Cameroun, pour combattre le groupe Boko Haram. Au Tchad même, l'armée gouvernementale mène des patrouilles aux frontières, assez poreuses face aux attaques de même mouvement terroriste.

Idriss Déby a, par ailleurs, exprimé sa réticence concernant la participation de son pays à la formation du G5 Sahel, arguant ne pas pouvoir avoir 1400 hommes au Mali et dans le

même temps avoir 2000 autres dans cette force conjointe. « Nous ne pouvons pas être partout, au Niger, au Cameroun, au Mali. Tout cela coûte excessivement cher (...). On ne peut pas faire les deux à la fois, être dans le G5 Sahel et en même temps dans une autre mission sur le même théâtre », a-t-il expliqué. « Je suis absolument certain que les Tchadiens sont déçus. Ils estiment que le Tchad en a trop fait, qu'il doit se retirer. Nous sommes arrivés au bout de nos limites », a indiqué le président.

En février dernier, les chefs d'Etat du G5 (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad) avaient annoncé la création d'une force militaire conjointe visant à stopper l'expansion des groupes djihadistes dans la région. La semaine dernière, une résolution saluant le déploiement de cette force a été adoptée au Conseil de sécurité des Nations unies.

N.N'G.

DIPLOMATIE

Les adieux de Jean-Marie Adoua à l'Unesco

Jun 2008 – juin 2017 : Jean-Marie Adoua quitte ses fonctions à la délégation congolaise auprès de l'Unesco après 9 ans. L'ambassade du Congo à Paris a organisé une cérémonie d'adieu en son honneur.

La cérémonie s'est déroulée le 23 juin, en présence du personnel des deux représentations de la diplomatie congolaise en France, des retrouvailles joyeuses et patriotiques autour de Rodolphe Adada, ambassadeur du Congo en France et Jean-Marie Adoua, ambassadeur, délégué permanent du Congo auprès de l'Unesco.

Entre estime et gratitude, Rodolphe Adada s'est exprimé à l'assistance à l'adresse de son homologue Jean-Marie Adoua qui, en qualité d'ambassadeur du Congo auprès de l'Unesco, a participé activement durant sa mission aux efforts internationaux visant à promouvoir la visibilité de son pays.

C'est à l'issue d'un repas convivial que s'est terminée la cérémonie. Notons que Jean-Marie Adoua est remplacé à ce poste par l'ancien ministre Henri Ossebi.

Marie Alfred Ngoma

ELECTIONS LÉGISLATIVES ET LOCALES 2017

Les femmes candidates engagées à réduire les disparités du genre

Pendant six jours, trois cents femmes candidates ont subi à Brazzaville une formation sur les notions essentielles liées aux élections, dans la perspective des scrutins du 16 juillet prochain.

À l'issue de l'atelier, les participantes ont déclaré être désormais nanties des connaissances qui leur permettront de réduire les disparités du genre.

Dans son mot de clôture de la formation, le directeur de cabinet du ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Ludovic Oniangué a indiqué que : « désormais les femmes candidates sont nanties des notions essentielles sur leur futur rôle d'avocates de proximité des populations auprès des pouvoirs publics ».

Il les a exhortées de mettre en pratique tous les enseignements reçus au cours de la formation pour que, a-t-il poursuivi, leurs actions deviennent efficaces et contribuent à la consolidation de la jeune démocratie congolaise. Ludovic Oniangué les a remerciées pour l'engagement qu'elles ont pris de réduire les disparités du genre.

« Le ministère de la Promo-

tion de la femme et de l'intégration de la femme au développement a pris bonne note de vos conclusions pour en faire un véritable plaidoyer auprès des décideurs en vue de parvenir à une réelle égalité des chances. Les résultats auxquels vous êtes parvenues sont en adéquation avec les objectifs du ministère et son espérance de voir augmenter la présence des femmes dans les instances délibératives des assemblées municipales, départementales et nationales », a-t-il indiqué.

De son côté, le représentant résident adjoint du Pnud au Congo, Mohamed Abchir a noté que la volonté qui a caractérisé les femmes candidates au cours de cette formation est un signe de ce que des changements sont en cours au sein de la société congolaise, notamment de la part des femmes qui s'intéressent de plus en plus à la

chose politique et également, a-t-il renchérit, de la part des partis politiques qui acceptent désormais d'aligner plusieurs

torales. « À côté de ces efforts d'aligner les femmes, il y a bien entendu, la question des capacités des candidates à

les sphères de prises de décisions », a-t-il conclu.

Notons que cette formation a été organisée par le ministère



Photo de famille (Adiac)

femmes sur leurs listes des candidats aux élections législatives et locales.

Par ailleurs, Mohamed Abchir a invité les femmes à être plus dynamiques sur le terrain pendant les campagnes élec-

agir sur le terrain avec professionnalisme et stratégie, afin que le résultat recherché soit au rendez-vous, à savoir la victoire et au-delà de la victoire, l'augmentation du nombre des femmes dans

de la Promotion de la femme et de l'intégration au développement en partenariat avec le Pnud, le Bureau des Nations unies en Afrique centrale et l'Onu femme.

Roger Ngombé

Les habitants de Ouénzé sensibilisés au devoir civique et citoyen

L'Univers des Jeunes, une ONG de promotion et de protection juvénile, a conscientisé, le 24 Juin à Brazzaville, les habitants du quartier Ouénzé sur le thème : « devoir citoyen en période électorale ».



Séance de sensibilisation des habitants de Ouénzé (Adiac)

En cette année, les élections législatives et locales ont une forte représentation des candidats jeunes. Pour anticiper de calmer les ardeurs juvéniles, cette organisation de la société civile passe par la sensibilisation des citoyens.

Sur la place publique le président de cette ONG, Maxence Ondongo, est revenu sur l'observation scrupuleuse de la loi électorale et sur le droit d'exercer sa citoyenneté dès l'âge de 18 ans.

« Qui dit jeunesse dit aussi turbulence. Ainsi donc, nous disons à ces jeunes d'éviter toutes formes de violence en période électorale. Pas de propos injurieux, pas de force musculaire mais plus d'amour pour la République », a indiqué Maxence Ondongo.

Face au manque de maturité politique et à l'instrumentalisation de certains électeurs par les politiques, l'ONG Univers des jeunes a recommandé « de ne pas se fier aux billets de banques mais de choisir les candidats qui ont des projets de société convaincants. Nous leur disons que l'élection c'est aussi le fair-play comme au sport », a préconisé Maxence Ondongo. Le président de cette ONG a également demandé à son auditoire d'adopter un comportement républicain qui, selon lui, est basé sur les valeurs positives.

Rappelons que l'ONG Univers des jeunes a été créée en 2013. Elle œuvre toujours pour la conscientisation des jeunes sur les valeurs républicaines et l'entrepreneuriat.

Fortuné Ibara

L'association SDK invite ses membres à la responsabilité

Les membres de l'association Synergie pour le développement de Kintélé (SDK) viennent de mettre un peu d'eau dans leur vin, en acceptant d'aller voter le 16 juillet à la faveur des élections législatives et locales.

L'élimination par le comité d'investiture, du président de Synergie pour le développement de Kintélé, Narcisse Ofoulou, comme candidat du Parti congolais du travail (PCT), a donné lieu à quelques remous chez les militants qui, de ce fait, menaçaient de boycotter le scrutin. Le 25 juin, lors d'une assemblée générale extraordinaire, ces derniers sont revenus à la raison, appelant les uns et les autres à participer massivement au vote du 16 juillet.

« Le PCT auquel je fais partie, a ses princes. Nous n'avons pas été investi, conformément à la volonté du parti, je ne pouvais que m'incliner devant cette décision. Mais lorsque certains membres de l'association ont appris la nouvelle, ils m'ont appelé pour solliciter le boycott des élections. Je leur avais répondu que cette idée n'était pas la bonne », expliquait Narcisse Ofoulou aux membres de l'association. Persuadant les membres



Narcisse Ofoulou (au centre) (Adiac)

de son association, le président de la Dynamique pour le développement qui a présidé la réunion, les a invités à adopter un comportement responsable en participant massivement aux prochains votes des députés et conseillers.

« Je profite de l'occasion pour appeler les membres de la Dynamique pour le développement de Kintélé à la responsabilité. Nous sommes en période électorale, soyons responsables jusqu'au jour du vote. Nous ne devons pas marcher à contre-courant, en posant des actes qui n'honorent pas notre association », a-t-il poursuivi.

Au cours de cette assemblée générale extraordinaire, les

participants ont mis en place un plan dit de structuration des cellules d'échanges et de communication. Il s'agit, en effet, d'un programme d'installation des instances dirigeantes de l'association dans l'ensemble des quartiers de Kintélé.

Pour l'heure, trois quartiers sont ciblés : le quartier 1000 logements, zones Péage ainsi que les quartiers Djiri Manianga et Djiri Pont.

Au terme de la réunion, les membres de Synergie pour le développement de Kintélé ont relevé la nécessité de déclarer leur association au ministère de l'Intérieur, afin d'obtenir un récépissé et exercer désormais dans la légalité.

Firmin Oyé

TECHNOLOGIE

Les étudiants congolais à la découverte du cyberspace

Le Campus numérique francophone de Brazzaville (CNFB) en partenariat avec le consultant, Giscard Ongagnat, a organisé du 22 au 23 Juin un atelier sur la découverte du cyberspace au bénéfice des étudiants de l'Université Marien-Ngouabi (UMNG).

L'objectif de cette séance de sensibilisation est de permettre à la trentaine des étudiants participants, usagers potentiels du web visible et invisible, de découvrir le cyberspace ainsi que les dangers qui tournent autour afin qu'ils deviennent des références dans ce domaine.

Parmi ces dangers, on peut citer : l'arnaque, l'usurpation d'identité, le piratage des numéros de téléphones portables et des mails, la cyber-fraude, cyberattaque, pédopornographie, cyber-chantage, etc. Très récemment, il y a eu de par le monde une cyberattaque qui a touché plus de cent cinquante pays et fait plus de quatre cents victimes dont le Congo.

Selon le consultant du CNFB, Giscard Ongagnat : « *Le cyberspace est un mode caché, méconnu du grand public, seul les initiés ont accès. Nous voulons sensibiliser les étudiants à ces dangers. En tant qu'informaticien engagé, nous nous adhérons à une philosophie qui consiste*



Photo de famille (Adiac)

à dispenser nos savoirs sans pourtant les monnayer ». Le cyberspace est un logiciel libre très complexe. Au Congo-Brazzaville, le CNFB est la seule institution ayant pour vocation de promouvoir et vulgariser le

logiciel libre et les formations à distance.

Emu par la mise en œuvre de cette initiative en milieu étudiant, le responsable par intérim du CNFB, Achille Benjamin Somp, a rappelé que : « *Cette*

formation est une évolution technologique en croissance, les connaissances basiques constituent assurément des

« un seul atelier ne saura pas vous permettre de maîtriser un domaine aussi vaste. Le CNFB est toujours prêt à vous accompagner ».

Pour s'arrimer aux autres pays du monde avancé sur le domaine de la technologie et consolider les acquis de la modernité, le consultant du CNFB propose que : « *le Congo doit passer sur le logiciel libre sans condition. Le Windows, le mag et les autres logiciels que nous utilisons sont les logiciels qui espionnent les utilisateurs. En général, tous les ministères de l'Etat congolais doivent passer sur le logiciel libre parce qu'il respecte au moins la liberté des utilisateurs et n'envoie pas vos données aux multinationaux qui, les commercialisent auprès des pirates ».*

Ajoutant qu' : « *aussi longtemps nous n'allons pas utiliser le logiciel libre, l'effet de rattrapage nous donnera du fil à retordre. Les jeunes qui sont actuellement dans les administrations de l'Etat doivent être formés pour avoir la maîtrise du logiciel libre ».*

Fortuné Ibara

prémices indispensables à l'arrimage de l'information ». En se fiant à la curiosité intellectuelle et à la solidarité des étudiants pour combler leurs limites sur le cyberspace, il a regretté par ailleurs qu' :

INNOVATION TECHNOLOGIQUE

Le Script sensibilise au séchage solaire des produits agricoles

Le Centre de recherche et d'initiation des projets de technologie (Script) a organisé, le 24 juin à Brazzaville, une formation spéciale pour sensibiliser l'opinion à l'usage des énergies renouvelables dans la conservation des produits agricoles par le séchage solaire.

Les directeurs généraux des instituts de recherche, les directeurs des centres d'appui à la recherche et plusieurs chercheurs ont pris part à cette formation spéciale. Ils ont ainsi appris des techniques plus adaptées de séchage solaire et de conservation des produits agricoles.

Cette technique de vulgarisation et de pérennisation consiste à sécher au moyen des rayons solaires, plusieurs produits agricoles, sur des séchoirs spéciaux et adaptés déjà disponibles, conçus par le Script. Ces séchoirs permettent le séchage et la conservation de plusieurs produits agricoles tels que les feuilles de manioc, la

farine de manioc, de banane plantain, de différentes bouillies infantiles, ainsi que de gâteaux et de pains. « *Au cours de cet atelier, nous allons parler du développement du séchage à travers des séchoirs que nous développons ici au Script. Sur le site, nous avons fabriqué des séchoirs de type bateau, dotés de trois zones : la zone de captage, la zone de séchage, et celle d'évacuation. La chaleur condensée, avec système de ventilation, permet de bien sécher les produits »*, a expliqué le docteur Arnaud Tamba, secrétaire scientifique du Script.

Ouvrant les travaux, le directeur de cabinet du ministre de la Recherche scientifique, Albert Malonga, a souligné l'importance de cette technologie visant la valorisation des matières premières agricoles. Le Script a retenu dans son programme, entre autres, la transformation et la conservation des produits agricoles par le séchage solaire.

Très adapté au système de climat de notre pays, le séchage solaire est aussi le moyen le plus moins cher pour assurer la transformation des produits agricoles, vu la précarité des ménages congolais. Celui-ci a un réel impact sur les prix des denrées alimentaires sur le marché, a affirmé Albert Malonga. Il en a profité pour inviter les jeunes à bondir sur l'occasion, en apprenant ces petits métiers afin de garantir leur insertion socio-économique.

Firmin Oyé

AFFAIRES

La loi sur les Zones économiques spéciales fait la belle part aux investisseurs

La loi relative à la création des Zones économiques spéciales incite les opérateurs économiques à investir au Congo, en leur offrant un certain nombre d'avantages et de facilités sur les plans administratif, fiscal, douanier et foncier.

Ce texte a été promulgué par le chef de l'Etat congolais au même titre que la loi portant création de l'agence de planification, de promotion et de développement des Zones économiques spéciales.

En matière d'impôt, la loi dispose que le régime fiscal applicable aux investisseurs agréés est dérogatoire du régime de droit commun.

« *Le bénéfice des développeurs à travers le développement des terrains et l'exploitation des infrastructures est exonéré de l'impôt sur les sociétés pendant 15 ans à partir de l'année d'investissements. Au-delà, le taux de 10% sera appliqué »*, indique la loi.

Elle précise que la cession des droits fonciers des développeurs aux entreprises est soumise à un taux réduit de 50% des droits d'enregistrement et des taxes de publicité foncière. Concernant les actifs immobilisés des entreprises dans une zone, la loi stipule qu'ils sont amortissables suivant le système accéléré. Le taux d'amortissement accéléré étant fixé à 40%.

La loi renferme en outre certaines dispositions relatives à la protection de l'environnement. Ainsi, les projets à développer dans les Zones économiques spéciales qui auront un impact sur l'environnement, seront soumis à la législation nationale en la matière.

Sur le plan douanier, les équipements de production, les matériaux de construction importés, réservés à l'usage propre à l'entreprise sont exemptés de droits de douane, de taxes d'importation et d'autres taxes. C'est également le cas pour les meubles et articles de bureau, de même que les véhicules importés réservés à l'usage de l'entreprise.

La loi fait aussi mention de l'exemption des taxes de transaction pour les transactions matérielles réalisées entre les entreprises de la zone franche. Les transferts de biens entre les zones franches sont exemptés de taxes, à l'exception de ceux interdits par l'Etat.

Il est prévu l'implantation d'un guichet unique au sein de chaque Zone économique spéciale. Celui-ci va représenter les différents services de l'Etat pour la réalisation des formalités et démarches administratives indispensables aux activités des développeurs, des opérateurs et des investisseurs agréés.

Ces avantages et bien d'autres devraient permettre aux investisseurs de bénéficier de certaines faveurs dans la réalisation de leurs projets dans les Zones économiques spéciales.

Le gouvernement entend créer quatre Zones économiques spéciales dans le pays, notamment à Pointe-Noire, Brazzaville, Oyo-Ollombo et Ouesso.

Les travaux de construction de la Zone économique spéciale de Pointe-Noire vont probablement démarrer en 2018. Le gouvernement projette de créer 100.000 emplois directs et indirects à travers ce grand projet devant bénéficier d'un appui technique et financier de la Chine.

Christian Brice Elion



Les membres du Script (Adiac)

EXAMEN D'ÉTAT 2017

142 candidats du BEPC passent la session spéciale au CEG Fraternité de Brazzaville

Le directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Adolphe Mbou Maba, a lancé le 26 juin les épreuves écrites du Brevet d'études du premier cycle (BEPC) pour les candidats de Linzolo, dans le département du Pool

Sur les 160 candidats inscrits au CEG de Linzolo, sous-préfecture de Goma Tsé-Tsé, seuls 142 se sont présentés à la session spéciale. Ils affrontent depuis hier matin les épreuves de mathématiques et histoire-géographie. Le calendrier prévoit ce 27 juin les épreuves des sciences de la vie et de la terre ainsi que celles d'anglais. Le mercredi 28 juin, ils plancheront sur les sciences physiques et la dictée-questions. Le dernier jour, notamment le 29 juin, est réservé à l'expression écrite ainsi qu'à l'Éducation physique et sportive (EPS) pour les inaptes.

Les épreuves pratiques d'EPS n'interviendront que le vendredi 30 juin au lycée Savorgnan de Brazza. Une décision salubre pour les autorités départementales du Pool, notamment celles de la sous-préfecture de Goma Tsé-Tsé. « *Nous sommes très contents du fait qu'il y a eu une session spéciale pour les enfants qui ont été traumatisés à Linzolo à cause des bandits armés. Tel que je vois les enfants, ils ont une bonne mine et sont prêts à affronter la session spéciale. Il y a eu un grand travail moral qui a été fait, notamment par les deux ministres en charge de l'enseignement* », s'est réjoui le secrétaire général du district de Goma Tsé-Tsé, Léopold Missamou.

Se félicitant de l'initiative prise par le gouvernement à travers les deux ministres en charge de l'éducation nationale en créant des conditions nécessaires pour donner de la chance à tous les enfants de passer les examens, le président de l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo (Apeec) a mis en garde les hommes politiques. « *L'école forme l'élite qui servira à tout le monde. De ce point de vue, nous disons au niveau de l'Apeec aux opérateurs politiques de se ressaisir, de nous laisser l'école à l'abri de tous ces tumultes politiques* », a martelé Christian Grégoire Epouma.

Rappelons que le centre de Linzolo a été transféré à Brazzaville suite à la tentative d'incursion des éléments Ninjas le 20 juin en matinée dans cette localité.

Notons qu'après avoir encouragé les candidats de Linzolo transférés à Brazzaville, le directeur de cabinet et le président général du jury du BEPC, Massembo Balou, se sont rendus dans quelques centres des épreuves pratiques d'EPS. Ils ont notamment visité les candidats de Nganga Edouard, Chaminade et Pierre Tsiété.

Parfait Wilfried Douniama

Reprise des épreuves du Brevet d'études technique au Laac

Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Nicéphore Antoine Thomas Fylla Saint-Eudes a lancé le 26 juin les épreuves de la session spéciale du Brevet d'études technique (B.E.T) au centre du lycée technique agricole Amilcar Cabral, situé à 17 km de Brazzaville

Au total 279 candidats dont 72 officiels et 207 libres n'avaient pas pu achever leur examen lors de la session normale à cause des perturbations occasionnées par les ex-miliciens ninjas.

L'examen se déroule pendant trois jours dans ce centre. La matinée de la première journée a été consacrée aux épreuves de technologies : maçonnerie ; menuiserie ; électricité. L'après-midi, les candidats ont planché sur la dictée et questions ; dictée avec fautes ; l'anglais et le commentaire de texte.

La deuxième journée est réservée aux sciences appliquées ou à l'électronique ; l'histoire-géographie et l'éducation physique sportive écrite. L'épreuve de mathématiques interviendra le dernier jour.

Peu avant le lancement des épreuves, le ministre a encouragé les élèves à la détermination, avant d'indiquer que le gouver-

nement reconnaît les conditions psychologiques dans lesquelles se déroule l'examen.

Selon lui, le gouvernement a pris des dispositions nécessaires afin que cette turbulence ne se répète plus, car il ne saurait céder au chantage. « *C'est une très grande satisfaction pour*

didats dans leurs familles respectives, le ministre a déclaré que le gouvernement a pu mettre toutes les conditions en place pour que les élèves déplacés puissent passer l'examen dans des conditions optimales de réussite. « *Nous ne pensons pas ériger des tentes pour loger ces jeunes qui sont*



Thomas Fylla Saint-Eudes supervisant l'examen (Adiac)

le gouvernement d'avoir tenu les examens sur l'ensemble du pays. Le second pari reste celui de la tenue des prochaines élections parce que ces turbulences procèdent de la même logique de vouloir imposer au gouvernement un certain diktat », a-t-il indiqué.

Interrogé sur le retour de ces can-

en train de concourir, mais nous appelons à la solidarité traditionnelle et sociale les parents qui sont dans les zones apaisées de Nganga Lingolo jusqu'à Ndjiri pour qu'ils les récupèrent », a indiqué Nicéphore Antoine Thomas Fylla Saint-Eudes.

Lydie Gisèle Oko

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

CÉRAMIQUES

PEINTURES

MUSIQUE







L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition à la Modernité

situé 84 Boulevard Denis Sassous Nguesso
Immeuble les manguiers - Mpila
dans l'enceinte des Dépêche de Brazzaville

SOLIDARITÉ

Une soirée de gala au profit de la Maison des seniors

La Fondation Congo Assistance en collaboration avec le Réseau Divas a organisé le 24 juin au site de Kintélé en présence du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, un gala de bienfaisance consacré à la collecte des fonds pour soutenir les actions menées par la présidente de cette fondation, Antoinette Sassou N'Guesso.

De nombreux donateurs congolais et étrangers (chef d'entreprise, hommes et femmes d'affaires, ambassadeurs, ministres etc.) ont répondu à l'appel de soutien lancé, en contribuant aussi à la réalisation de la cérémonie. Les fonds collectés permettront de faire fonctionner pendant un certain temps la Maison des seniors de Mfilou dont les charges nécessitent un budget colossal.

L'objectif de cette soirée, a rappelé la coordonnatrice du Réseau Divas, Noelly Oyabiki Iwandza, est avant tout de lancer un appel à la solidarité, à la générosité « afin que face à la détresse des femmes démunies, des enfants, jusqu'aux personnes du 3^e âge nous puissions agir et contribuer à la résolution des solutions durables ». « Pour y parvenir, la présidente de la Fondation Congo Assistance s'engage sur tous les fronts socio-sanitaires du pays : le VIH/Sida, la drépanocytose, le cancer et les maladies cardiaques vasculaires infantiles ».

Dans ce sens, elle a également cité la prise en charge totale des évacuations sanitaires vers la France pour des opérations à cœur ouvert des jeunes en-



Les participants (Adiac)

femmes et des jeunes filles congolaises pour leur assurer un meilleur développement à l'affirmation d'un leadership ». Après avoir mentionné de nom-

breuses actions auxquelles Antoinette Sassou N'Guesso s'est investie, la coordonnatrice du Réseau Divas a rendu hommage à l'engagement « infaillible » de la présidente de la Fondation Congo Assistance pour son plaidoyer « incessant » à toutes les questions de santé, du développement et d'éducation touchant les Congolais (hommes, femmes, jeunes et vieux).

rain de 9000m², cette structure a une capacité d'accueil de 30 chambres dont 26 à double lits. On y trouve notamment deux bâtiments et des annexes, comprenant, entre autres, une grande paillette ; une bibliothèque ; une chapelle ; une salle de consultation et de soins ; un réfectoire ; un local technique contenant une chambre froide et une laverie ; un groupe électrogène d'appoint avec 225 KVA et un forage hydraulique.

La Maison des seniors Kambissi...

Construite dans le 7^e arrondissement de Brazzaville, la Maison des seniors a été inaugurée en décembre 2015. Les travaux

de construction et d'équipement ont coûté environ 2,317 milliards FCFA dont 90% financés sur fonds propres de la Fondation Congo Assistance.

En effet, construit sur un ter-

nérale de cette structure, Rose Tchimpoussou.

S'exprimant au nom de tous les pensionnaires lors de cette soirée de gala, la présidente de la Fondation Congo Assistance a exprimé sa gratitude pour cette générosité, et a invité tout le monde à visiter la maison des seniors « pour se faire une idée de l'utilisation des fonds ». « J'ai pu mesurer la chaleur que l'amour du prochain peut susciter sur chacun de nous présent ici. Le témoignage et l'appui que vous venez de faire à l'endroit de la Fondation Congo Assistance et pour ses œuvres me va droit au cœur ».

Avant de déguster les mets de la soirée, les invités ont eu droit à la projection sur des écrans géants placés pour la circonstance d'un film qui retrace l'action de la Fondation Congo Assistance depuis sa création en 1984.

Au cours de la cérémonie, le chef de l'Etat Denis Sassou N'Guesso a décerné des médailles à titre exceptionnel dans l'ordre du mérite congolais aux personnalités nationales et étrangères pour des services rendus au Congo.

Pour sa part, le président de la République, qui a toujours soutenu cette Fondation, a promis « un cadeau spécial » pour soutenir la cause des personnes du troisième âge.

Yvette Reine Nzaba

La femme congolaise encourage l'action de la Fondation Congo Assistance

Présentes à la soirée de Gala, les ministres Rosalie Matondo et Ingrid Olga Ghislaine Ebouka Babackas ainsi que Lydie Pongault, conseillère du chef de l'Etat, chef du département de la Culture et des arts ont apprécié chacune l'action de la première dame du Congo et de sa Fondation envers les plus démunis. Voici leur réaction.

Rosalie Matondo, ministre de l'Economie forestière, du développement durable et de l'environnement



« C'est une soirée grandiose qui a réuni tous les philanthropes de notre pays pour une action allant dans le sens de l'amélioration de la qualité de vie des populations, notamment les plus démunies. Nous acclamons l'action de l'épouse du chef de l'Etat

et nous pensons que c'est un exemple à suivre. Nous devons nous rapprocher de temps en temps des personnes du troisième âge et aller vers les populations qui n'ont rien ».

Ingrid Olga Ghislaine Ebouka Babackas, ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale



« Grande est ma joie de constater la présence des femmes de la Cuvette qui ont répondu à l'appel lancé par la première dame du Congo en vue de soutenir l'action en faveur des personnes du troisième âge. Des personnes animées de bonne foi savent que l'épouse du chef de l'Etat ne fait qu'œuvrer dans le social pour l'amélioration des conditions de vie des

Congolais. Notre présence ici est une façon de l'appuyer. Nous sommes prêtes à suivre cet exemple ».

Lydie Pongault, conseillère du chef de l'Etat, chef du département de la Culture et des arts



« Il s'avère essentiel pour cette femme de cœur que des démunis sentent l'amour dans ses gestes de soutien. En s'engageant dans les œuvres sociales et l'action humanitaire, la Fondation Congo Assistance a pleinement conscience de l'immensité des défis à relever. Aujourd'hui, à travers de nombreuses actions, la première dame nous enseigne la manière d'être. Ce sont des actions à encourager et à imiter car nous sommes un peuple solidaire ».

Propos recueillis par Y.R.Nz.



Promovacances

FORFAITS YA POMBA

Des nouveaux
forfaits Internet
BALEZ à prix KDO

Compose *121*4#



AG Partners

FORFAITS YA POMBA



LE RESEAU DES SMARTPHONES

LIVRE

Pucette Sassou N'Guesso publie « Si j'étais un homme ... »

Edité par Evénementiel, le livre de Pucette Sassou N'Guesso compte 58 pages. « Si j'étais un homme » se veut être un guide pour les hommes en quête d'harmonie, un « bréviaire » à lire et à relire.

Après deux publications sur le mieux vivre ensemble, Pucette Sassou N'Guesso s'adresse dans son troisième ouvrage aux hommes. Elle prodigue des conseils pour améliorer le quotidien. « *Marié ou célibataire ce livre vous apportera une aide si vous voulez vivre en symbiose avec les autres. Des réponses aux questions quotidiennes. Comme pour la femme, je recommande à tous les hommes de posséder les vertus énumérées dans mon premier livre « Femme et Vertu ».* Les hommes doivent être Paradis comme les femmes. Paradis étant un acronyme qui signifie : positif, amour, discipline, intelligence, sagesse. C'est la base pour tout le monde », écrit-elle. En effet, pour l'auteure, si elle était un homme, elle prendrait conscience de son existence ; se redéfinirait sans cesse, et se de-

manderait pourquoi elle vit. Elle ne manquerait pas d'écrire ses objectifs afin d'essayer de les atteindre. Elle parlerait d'elle à la troisième personne pour s'évaluer. Elle garderait une motivation continue jusqu'à l'obtention de ses souhaits. Elle se remettrait aussi en question quand elle ne sentirait pas d'évolution. Elle se poserait souvent trois questions fondamentales, à savoir : Où suis-je ? Que fais-je ? Où vais-je ?

« *Il est important pour vous, vous qui êtes les chefs de famille, de savoir où vous en êtes ; savoir où et comment vous menez la barque dans laquelle vous transportez votre famille* », martèle l'auteure.

Si elle était un homme, poursuit-elle, elle accorderait une importance particulière à sa famille et à son travail ! Car la famille et le travail sont la vie d'un homme. L'homme vit grâce à son travail et à sa famille. Sans le travail l'homme ne serait pas capable de se nourrir ni de se vêtir. Grâce à sa famille il est né et demeurera sa descendance.

« Si j'étais un homme ... » aborde trois volets : Comment vivre en



famille ; Comment vivre au travail ; Comment vivre avec ses amis. Comment vivre en famille ? L'auteure indique que si elle était un homme, elle serait responsable et honnête avec son épouse et ses enfants. En famille comme au travail un homme responsable et honnête suscite l'admiration et la sympathie. Un homme posé qui vit selon la mesure de ses moyens et assume ses actes. Les péripéties ont peu d'importance à ses yeux, car il sait distinguer ce qui est futile de ce qui est utile. Un



homme responsable écrit-elle, est sérieux. Il réfléchit aux conséquences des actes qu'il pose. Car chaque acte posé à une conséquence qui peut être à court ou à long terme. Il s'agit en un mot de faire jouer plus l'intellect que le physique. L'intellect fait réfléchir alors que le physique pousse à agir. Si elle était un homme, elle serait honnête, car l'honnêteté est une qualité sociale qui contribue au mieux vivre ensemble. Quant au travail, l'auteure pense que si elle était un homme, elle

serait responsable et honnête avec ses collègues et avec elle-même. Un homme honnête dans son travail est appelé à avoir du succès, il est appelé à prospérer. Parce que l'honnêteté dans le travail est une valeur sûre et essentielle.

S'agissant des amis, l'auteure estime que si elle était un homme, il serait responsable et honnête dans le choix et dans ses relations avec les amis. On ne choisit pas sa famille mais on choisit ses amis. Un ami est un compagnon de tout temps avec lequel on passe beaucoup de temps. Les habitudes des uns peuvent déteindre sur les autres. Plus on est proche d'un ami plus on est susceptible de lui ressembler et d'adopter ses habitudes.

Enfin, l'auteure achève son œuvre par quelques conseils pour la vie. « *Je n'ai pas la prétention de vous apprendre des principes, j'ai plutôt l'intention d'éveiller ceux qui sommeillent en vous. Notre société a besoin de ce type de conseils. Travaillons à éduquer, c'est une lourde tâche* », souligne Pucette Sassou N'Guesso.

Bruno Okokana

RELIGION

La Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville célèbre ses 125 ans d'existence

C'est au cours d'une messe dite par l'archevêque de Brazzaville, monseigneur Anatole Milandou, le dimanche 25 juin, que la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville a célébré ses 125 ans d'existence sur le thème « Dieu est Amour ».

1892-2017, l'une des plus vieilles Cathédrale d'Afrique, a en effet totalisé ses 125 ans d'existence. La première lecture de cette messe a porté sur le livre du Deutéronome (7 : 6-11) dans lequel, Moïse, s'adressant au peuple d'Israël disait : « *Tu es un peuple consacré au Seigneur ton Dieu : c'est toi qu'il a choisi pour être son peuple particulier, parmi tous les peuples de la terre. Si le Seigneur s'est attaché à vous, s'il vous a choisis, ce n'est pas que vous soyez le plus nombreux de tous les peuples, car*

vous êtes le plus petit de tous. C'est par amour pour vous, et par fidélité au serment fait à vos pères, que le Seigneur vous a fait sortir par la force de sa main, et vous a délivrés de la maison d'esclave, de la main de Pharaon, roi d'Egypte. »

Dans son homélie, l'archevêque de Brazzaville a porté le message d'amour tiré de l'évangile selon Matthieu (11 : 25-30). En ce temps-là, Jésus prit la parole : « *Père, Seigneur du ciel et de la terre, je proclame ta louange : ce que tu as caché aux sages et*

aux savants, tu l'as révélé aux tout-petits. »

Cette célébration a été marquée également par la cérémonie de confirmation de certains fidèles. Avant que l'archevêque de Brazzaville Anatole Milandou ne procède à l'inauguration de la nouvelle polyvalente de la Cathédrale.

A l'issue de la célébration, l'abbé Mesmin Prosper Massengo, vicaire judiciaire de Brazzaville, secrétaire général de l'Association des conférences épiscopales de la région d'Afrique centrale (Cercac), a exprimé le sentiment de joie et de gratitude.

Sur l'architecture de la Cathédrale de Brazzaville, l'abbé Mes-

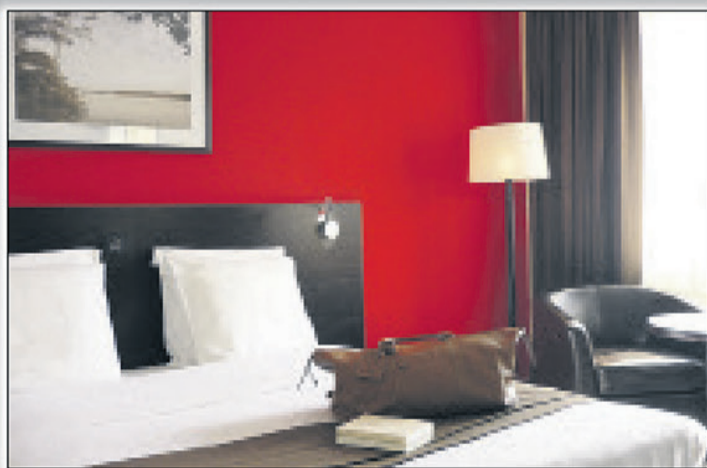
min Prosper Massengo, pense que c'est un fait original, parce qu'on n'est pas dans les architectures classiques, gothiques ou baroques, mais c'est une architecture qui a été adaptée au milieu dans lequel elle s'est insérée. « *Ce qui est assez classique, c'est le fait que nous avons une nette centrale et deux côtés latéraux qui sont importants et constituent au fond le cœur de l'église. Nous avons aussi la partie du chœur où les prêtres se mettent. Je voudrais aussi dire que cette architecture a connu une modification à l'époque de monseigneur Batantou* », a-t-il indiqué.

L'homme de Dieu a remercié le président de la République qui

s'est impliqué personnellement en aidant l'église Catholique à soutenir et à maintenir cette Cathédrale. La toiture a été changée sous l'autorité du ministre Jean Claude Gakosso, ministre de la Culture et des arts de l'époque.

« *Un jour au cours d'une audience avec le chef de l'Etat, le président de la République avait dit au prêtre. Monseigneur j'apprends que vous voulez construire une nouvelle cathédrale, mais ne détruisez pas celle existante, parce qu'elle figure parmi les plus anciens bâtiments de Brazzaville.* », a déclaré l'abbé Mesmin Prospère Massengo, citant le chef de l'Etat.

B.Ok.



PROMO WEEK-END

150 000 FCFA

2 Nuits en chambre supérieure pour 2 personnes incluant petits-déjeuners

200 000 FCFA

2 Nuits en suite pour 2 personnes incluant petits-déjeuners



ELAIS Pointe-Noire est un hôtel 4* de 191 chambres, situé en plein cœur de la capitale économique de la République du Congo (Congo Brazzaville).

À 10 minutes de l'aéroport et à seulement 800 mètres de la mer, il vous offre un cadre confortable dans un jardin arboré de 2,5 hectares et constitue le lieu idéal pour vos voyages d'affaires et vos moments de détente.

Boulevard Général de Gaulle

BP 790 Pointe Noire - République du Congo

Téléphone + 242 22 294 12 51 / + 242 05 511 84 84

info.pn@hotelelais.com

www.hotelelais.com



JOURNÉE INTERNATIONALE DE YOGA

La création d'un centre à Brazzaville en pleine discussion

La base de la vulgarisation du yoga étant déjà posée lors des premières célébrations, le consul de l'Inde en République du Congo veut désormais gagner la bataille : celle de la création du Centre de la discipline à Brazzaville.

L'idée déjà évoquée l'an dernier au cours de la même cérémonie tarde à se concrétiser. « Nous sommes en train de réfléchir pour faire un centre de yoga à Brazzaville. Ça ne saurait tarder. Nous pensons que l'année prochaine, nous devons célébrer cette journée de Yoga dans un espace plus grand et inviter beaucoup des Congolais pour leur montrer les bienfaits de ce sport », a déclaré Daswani Parmanand, le consul de l'Inde en République du Congo.

Depuis trois années en effet, les pratiquants du yoga célèbrent tous les 21 juin à la demande du Premier ministre indien la journée internationale pour vulgariser les bienfaits de ce sport de maintien et d'entretien du corps sur la santé humaine. Le 24 juin, le consul honoraire de l'Inde a encore marqué les points. Elle a associé à cette bataille de promotion Saskia De Lang, ambassadeur, chef de la délégation de l'Union européenne au Congo et le colonel Michel Nt-siloussilabo, directeur de la police administrative et de la réglementation près de la Direction générale de la Police.

Le gouvernement indien très

préoccupé par ce combat a réellement joué son rôle. Il a délégué à Brazzaville l'animatrice Komal Kedia pour communier avec les pratiquants de Brazzaville. Elle a enseigné quelques postures pour

demandé que la journée internationale de yoga soit célébrée à travers le monde entier pour la promotion de la santé. C'est la meilleure façon de garder votre esprit tranquille. Le yoga



Une séance d'apprentissage de yoga (Adiac)

s'assouplir à travers les séances d'étirement, de flexion à la résidence du consul de l'Inde à Brazzaville. Des actions exercées visaient principalement à perdre le poids en vue d'avoir un corps beaucoup plus flexible. Une thérapie pour lutter contre les douleurs corporelles.

« Notre Premier ministre avait

est bien pour votre esprit et la santé. Avec la pratique du yoga, si vous avez des douleurs, elles vont vite disparaître. Ces exercices vous permettront de vous régénérer tout votre corps et tout votre esprit de façon très vite », a expliqué l'animatrice avant d'ajouter : « se connecter au yoga ne se fait pas que

physiquement mais aussi avec l'esprit et votre pensée. Il vous connecte directement avec la spiritualité ».

Saskia de Lang qui a vécu pour la première fois l'expérience a confirmé tout le bien que les pratiquants pensaient du yoga. Elle a souhaité voir beaucoup de Congolais s'intéresser à cette discipline.

se sent mieux dans son corps et on espère pouvoir garder cette impression pendant le reste de la journée. Je voudrai encourager les gens à essayer de le faire. C'est bien », a recommandé, l'ambassadeur, chef de la mission de l'UE au Congo.

Le représentant du directeur général de la police sort, lui aussi, de cette séance visiblement satisfait. « Je suis heureux parce que c'est un sport de maintien, d'entretien. Après avoir fait ces exercices, je me ressens un peu dans ma peau. J'invite mes compatriotes congolais à faire ce sport. C'est un sport de concentration. Si les Congolais pouvaient participer massivement à ce sport, ça leur éviterait le stress, beaucoup de maladies qui sont dues aux stress, aux soucis, aux angoisses, anxiété. Voilà pourquoi le yoga est là pour remédier à ces genres de choses », a commenté Michel Nt-siloussilabo.

Après les exercices, la question de la création d'un centre de yoga est revenue dans l'esprit des participants. « Beaucoup de Congolais pratiquaient ce sport jusqu'alors inconnu sur l'arène nationale. Il serait souhaitable qu'ils se rapprochent du consulat de l'Inde pour créer les clubs de yoga », a souhaité le représentant de la Police.

James Golden Eloué



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.

Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)Brazzaville : 84 bd Denis Sassou
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo



RETABLISSEMENT INTERNET

Chers abonnés,

Nous avons le plaisir de vous annoncer la réparation du câble sous-marin (**WACS**) avec pour conséquence, le rétablissement des services **Internet, Appels à l'International, Roaming** et **Sms international** dans leur niveau de qualité initial.

Nous regrettons les désagréments occasionnés par cette situation totalement indépendante de notre volonté et vous remercions pour votre aimable compréhension.

La Direction de Airtel Congo réaffirme son engagement à toujours fournir à ses abonnés, des services de qualité et les remercie pour leur fidélité.

A propos de Airtel :

Bharti Airtel Limited est une société de télécommunications leader dans le monde entier avec des opérations dans 20 pays d'Asie et d'Afrique. Basé à New Delhi en Inde, l'entreprise se classe parmi les 3 premiers fournisseurs de services mobiles au niveau mondial en termes d'abonnés.

En Inde, les offres de produits de la société comprennent les services sans fil **2G, 3G** et **4G**, **le commerce mobile, les services de ligne fixe, le haut débit DSL haute vitesse, l'IPTV, la DTH**, les services aux entreprises, y compris les services interurbains nationaux et internationaux aux transporteurs.

Dans le reste des pays, il offre des services sans fil 2G, 3G et 4G et du commerce mobile. Bharti Airtel comptait plus de **361 millions de clients** dans ses opérations à la fin de mai 2016. Pour en savoir plus, visitez www.airtel.com.

TCHAMBA NZASSI

Lancement officiel des travaux d'aménagement du corridor des pipes lines de la société Wing Wah

En visite de travail à Pointe-Noire, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, ministre des Affaires foncières et du Domaine public, a donné le coup d'envoi, le 24 juin, des travaux d'aménagement du Corridor des pipes lines de la Société chinoise Wing Wah qui va exploiter le pétrole dans la sous-préfecture de Tchamba Nzassi.

partement de Pointe-Noire, a remis au ministre des Affaires foncières et du Domaine public les dossiers de la zone économique spéciale de Pointe-Noire après le travail effectué par la commission d'enquête parcellaire dans ladite zone dont les principales données sont : une surface globale de 1645 hectares a été arpentée et localisée. Sur le foncier, 10 970 206 350

s'étend désormais sur une surface de 27 km² et le port minéralier sur une surface 7 km² ..

À Tchamba Nzassi, le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou a lancé officiellement les travaux d'aménagement du corridor des Pipes lines de la Société chinoise Wing Wah après l'échange avec les familles des terriens et fonciers concernés par le corridor. À l'issue de ces échanges, tous les malentendus et incompréhensions ont été dissipés. Ainsi, il a demandé aux terriens et fonciers de travailler en toute collaboration avec les membres de la commission d'enquête

Signalons que la Société Wing Wah a obtenu du gouvernement congolais un permis de recherche et d'exploitation du pétrole on-shore dans la sous-préfecture de Tchamba Nzassi. La Zone où passera le corridor des pipes lines va de la Base vie de Wing Wah à la mer en passant par les villages Mveto, Loulombi, la zone du lac Nanga, le quartier Nanga, les Terres Cayo, le village Djeno « À compter de ce jour, jusqu'au jour où tout le travail va prendre fin, cette zone appartient à l'Etat qu'aucune action ne peut s'y faire dans la diote zone. La force publique et la justice sont prêtes la discipline et dans al



Le ministre Coussoud-Mavoungou à Tchamba Nzassi

Peu avant cette activité, l'autorité gouvernementale a supervisé la cérémonie de transfert des dossiers de l'enquête parcellaire sur la zone n° 1 Nkounda-Loango pour l'extension du Port autonome de Pointe-Noire en vue de l'implantation de la Zone économique spéciale de Pointe-Noire. La cérémonie des transferts des dossiers de l'enquête parcellaire de la zone Nkounda-Loango a eu lieu à la préfecture de Pointe-Noire. En présence des autorités administratives et militaires, Alexandre Honoré Paka, préfet du dé-

m2 ont été évalués selon la norme. Cela constitue la surface totale à exproprier non comprise celle résiduelle des acquéreurs additionnels non identifiés. 1160 acquéreurs ont été régulièrement enregistrés. Sur le bâti, 419 bâtisses environ et plusieurs plants et arbres fruitiers. En réceptionnant ces dossiers, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou a félicité les membres de la commission d'enquête pour le travail abattu afin de produire ces données mises à jour avec la zone économique spéciale de Pointe-Noire qui



Une vue des terriens et fonciers / Crédit photos «Adiac»

parcellaire qui va travailler pendant douze mois à qui toutes les informations doivent être livrées. Et d'ajouter que désormais cette zone déclarée d'utilité publique ne peut plus faire l'objet d'une quelconque spoliation et qu'aucune action ne devrait également y être menée.

dite zone » a conclu Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou.

La Zone du corridor des pipes lines s'étend sur une superficie de 120 hectares et une longueur de 24 km. Son emprise est de 50

Hervé Brice Mampouya

VIE ASSOCIATIVE

Aficada organise des journées professionnelles

La formation souhaitée par le cabinet Conseil en ingénierie financière, technologies et infrastructures de marché (CIFTIM) à Paris (France) se tiendra du 2 au 3 août à Pointe-Noire et traitera des réformes indispensables à mettre en place par les pouvoirs publics et le législateur pour créer un environnement juridique et réglementaire favorable qui aidera et accompagnera les dirigeants d'entreprises.

Pour Jean-Kermaise Mavoungou, coordonnateur des conférences pour ces journées, cette cérémonie est l'une des activités de l'Association pour la formation l'insertion, le conseil et l'accompagnement des actions de développement (Aficada) basée en France qui, depuis 2016, organise certains festivals, notamment en Nogent-sur-Oise, dans l'objectif d'accompagner les entreprises à surmonter leurs difficultés afin de promouvoir le développement socioéconomique durable. « Au cours de cette formation qui s'ouvrira le 2 août prochain à Pointe-Noire, nous mettrons en perspective les réformes indispensables à mettre en place par les pouvoirs publics et le législateur pour créer un environnement juridique et réglementaire favorable qui aide et accompagne les dirigeants d'entreprises confrontés aux difficultés, afin de préserver les emplois et l'activité. Tout ceci ne sera possible que, a renchérit l'orateur, si les parties prenantes, c'est-à-dire dirigeants, créanciers, associés, salariés, experts comptables, commissaires aux comptes, tribunal de commerce et chambres consulaires jouent leur rôle en confiance,

avec compétence, sincérité et confidentialité », a-t-il indiqué.

Toujours dans la même lignée, cette formation s'adresse aussi aux dirigeants des entreprises agricoles, artisanales, commerciales et industrielles (TPE, PME, entreprises de taille intermédiaire, grandes entreprises). Sont aussi concernés les conseillers ministériels et départementaux, les membres des conseils d'administration et autres. Parmi les activités réalisées par ladite association au Congo, on peut citer la réalisation courant cette année d'un film documentaire sur le Royaume de Loango, dans le cadre d'un projet pédagogique sur la route des esclaves, intitulé « Échanges interculturels et solidarité internationale » avec la participation des élèves du lycée Jules Uhry de France et ceux du lycée français Charlemagne à Pointe-Noire.

Notons qu'après ces journées professionnelles au Congo, Aficada et d'autres plates-formes des associations qui œuvrent pour l'Afrique et avec l'appui de la ville de Nogent-Sur-Oise organiseront, dans ladite ville, au mois de novembre 2017, le Festival d'Afrique et d'ailleurs (Festa). Au cours de ce festival, la République du Congo sera mise à l'honneur sur trois activités, à savoir la présentation du stand du Congo à la Cop 22 à Marrakech au Maroc (2016), la présentation de l'exposition « Pagne de campagne » de la styliste Makosso et la présentation des poèmes et contes du Congo de l'auteur Jean Pierre Mafouana.

Faustin Akono

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE BASKETBALL

La ligue de la ville océane relance la compétition

Suspendu pendant trois semaines à cause de la participation de certains joueurs aux examens d'État, le championnat départemental de Basketball de la Ligue de Pointe-Noire a repris le 25 juin respectivement aux stades de la Foire et de la SNDE.



Le duel opposant Inter contre Péninsule «Adiac»

Cinq rencontres ont caractérisé la neuvième journée du championnat départemental de basketball. Au stade de la foire, BBS s'est imposé face à Black Lion, 63 à 35, Péninsule a eu raison d'Inter1, 54 à 47 et NTC Les balaises a donné une douche froide à Inter 2, 80 à 40. Au stade de la SNDE, TOBB a battu CPGOS sur un score séré de 81-80. En attendant l'homologation des matches de cette 9e journée dont certaines irrégularités sont signalées, NTC les Balaises et BBS se disputent la tête du championnat.

Charlem Léa Legnoki

18^{es} CHAMPIONNATS AFRICAINS DE BOXE

Laury Yannick Pembouabeka offre l'or au Congo

Laury Yannick Pembouabeka a été sacré le dimanche champion d'Afrique dans la catégorie des 91 kg après avoir battu en finale le Marocain Abouhamda Abdeljalil.

Le Congo boucle donc de belle manière la compétition qu'il a organisée avec pour bilan : une médaille d'or et quatre de bronze et quatre qualifiés pour les championnats du monde en septembre prochain à Hambourg en Allemagne. Le 25 juin au gymnase Nicole Oba lors de la clôture des 18^e championnats d'Afrique, les Congolais ont vécu une émotion particulière. La Congolaise a retenti lorsque Laury Yannick Pembouabeka a reçu sa médaille d'or, la seule que le pays hôte a gagné sur les 10 finales des messieurs. Mais avant que cela n'arrive, le public est passé par tous les états. Pendant le combat qui l'opposait au Marocain, Laury croyait avoir fait le combat qu'il fallait. Il mène les deux premiers rounds puis gère le troisième. Au moment de trancher, la victoire a vite changé de camp. Le Marocain donné pour vainqueur a déclenché la colère des Congolais, eux qui avaient vécu le jeudi le même scénario quand Francel Moussissié (médaillé d'or des Jeux africains) avait été injustement éliminé. Et le dimanche, les Congolais n'étaient pas prêts à subir une deuxième injustice. Kelani Bayor, le président de la Confédération africaine de boxe, était obligé de revoir lui-même le film du combat avant d'inverser à son tour le résultat. « J'ai revu le film du combat et la victoire revient au Congolais », a-t-il déclaré sur le ring en tenant la main de Laury

Yannick Pembouabeka. Du coup, la colère des Congolais a laissé la place à la joie. « Ce qui est inadmissible c'est qu'au niveau de la fédération nous n'avons pas des juges arbitres. Lors des grands championnats, c'est souvent le cas quand tu affrontes un boxeur des pays du Maghreb. Quand tu ne mets pas KO, et si tu vas jusqu'au troisième round même si tu as beaucoup pointé, c'est difficile qu'on te donne la victoire. Car au niveau de l'Afrique, ce sont eux qui gèrent la boxe », a expliqué le champion d'Afrique de la catégorie des 91kg. Laury Yannick s'est dit très satisfait d'avoir relevé le défi après son échec aux 11^e jeux africains de Brazzaville 2015. « J'avais deux objectifs dans cette compétition. D'abord hisser haut le drapeau national et assurer une qualification pour les championnats du monde. J'ai respecté les consignes du coach pour gagner ce combat. L'adversaire est grand de taille, mon axe d'efforts était de rentrer », a-t-il expliqué. Outre Laury Yannick Pembouabeka, trois autres Congolais éliminés en demi-finale sont montés sur la troisième marche du podium. Rodrigue Ngalebaye dans la catégorie des 81 kg, Anauel Ngamissengue Mpi dans les 75kg et Dival Malonga Nzalamou dans les 64kg. Tous les quatre sont qualifiés pour la phase finale des championnats d'Afrique. Chez les dames Jaelle Essele a gagné la



Photo de famille (Adiac)

médaille de bronze dans les 54 kg. **Tous les 40 qualifiés africains pour les championnats du monde par catégorie**

Catégorie 46-49 kg : Or : Hamunyela Matias (Namibie), Argent : Simplicite Fotsala (Cameroun), Bronze : Mohamed Yassine Touareg (Algérie) et Hassan Shaffi Bakari (Kenya)
Catégorie : 52 kg : Or : Flissi Mohamed (Algérie), Argent : Mohammed Otukice Rajab (Botswana), Bronze Marco Jérôme Andrianarivelo (Madagascar) et Heritier Nkolomoni Sankuru (RDC)
Catégorie 56kg : Or : Jean Jordy Vadamotoo (Iles Maurice), Argent : Geofery Kaketo

(Ouganda), Bronze : Gerson Silva Rocha (Cap vert) et Bilel Mhamdi (Tunisie)
Catégorie 60 kg : Or : Okoth Nicholas Okongo (Kenya), Argent : Benbaziz Reda (Algérie), Bronze : Colin Jean John (Iles Maurice) Hamout Mohamed (Maroc)
Catégorie 64 kg : Or : Jonas Jonas Junias (Namibie), Argent : Mohamed Eslam Ahmed Aly (Egypte), Bronze : Dival Malonga Nzalamou (Congo) et Mbaya Mulumba (RDC)
Catégorie 69 kg : Or : Kakande Muzamiru (Ouganda), Argent : Clair Merven (Iles Maurice), Bronze : Said Mohamed Sedik (Egypte) et Silungwe Nkumbu (Zambie)

Catégorie 75 kg : Or : Dieu-donné Wilfried Seyi Ntsengue (Cameroun), Argent : Abdin Hosam Hussein Bakr (Egypte), Bronze : Anauel Ngamissengue Mpi (Congo) et Kyalo John Mzioka (Kenya)
Catégorie 81 kg : Or : Ulrich Rogrigue Yombo (Cameroun), Argent : Ouahdi Choualo (Maroc), Bronze Rodrigue Ngalebaye (Congo) et Kaonga Mbachi (Zambie)
Catégorie 91kg : Or : Laury Yannick Pembouabeka (Congo), Argent : Abouhamba Abdeljalil (Maroc), Bronze Christian Ndzize Tsoye (Cameroun) et Silva Tumba (Angola)

James Golden Eloué

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE LIGUE 1

Diabes noirs prend AC Léopards à contre-pied

Les Fauves du Niari ont courbé l'échine 0-1 face aux Diablotins dans un derby pourtant à leur portée tenant compte du nombre d'occasions de but et de la maîtrise du jeu. Malgré la défaite, l'équipe de la capitale de l'or vert demeure leader au classement.

Jusqu'à la 87^e minute, Diabes noirs et AC Léopards étaient à égalité : 0-0. Un match nul se profilait à l'horizon. Mais, le malheur des Fauves du Niari est venu d'une contre-attaque bien exploitée par Kwedi Elombo qui a inscrit l'unique but de la rencontre en faveur des Diablotins à la 88^e minute puisque le but de Junior Makisse (AC Léopards) à la 66^e minute a été invalidé pour hors-jeu. « AC Léopards de Dolisie a été supérieur à nous sur plusieurs points et avait tout ce qu'il fallait pour marcher sur nous. Mais au dernier quart d'heure, nous avons apporté des changements pour bousculer la ligne d'attaque. C'est ce qui nous a permis de l'emporter », a déclaré Jean Blaise Messo, entraîneur des Diabes noirs, qui a pour principal



Une phase du jmatch (Adiac)

objectif de remonter au classement pour éviter la relégation.

Pour l'entraîneur de l'AC Léopards, Mohamed Nash, cette défaite donne à réfléchir d'autant plus que son équipe a encaissé le but suite à une erreur d'inattention. « Nous allons tirer les leçons en évaluant ce qui n'a pas marché. Je suis triste de perdre un match qu'on pouvait gagner », a-t-il fait savoir. Le technicien a, par ailleurs, expliqué le manque d'efficacité de son équipe devant les buts par le fait que nombre de ses attaquants revenaient de blessure.

Dans l'autre rencontre du jour, au stade Alphonse-Massamba-Débat, Tongo FC n'a pas pu tenir tête à Inter club. Les militaires de l'Inter se sont en effet imposés 3-0. Levi Ewolo a réalisé un doublé à la première mi-temps avant que Panda Ndombassi n'alourdisse le score à la seconde partie. À Pointe-Noire, Etoile du Congo a mordu la poussière devant La Mancha qui lui a infligé une défaite de 2-0. Cara, par ailleurs donné favori sur le papier, s'est contenté d'un match de 0-0 devant Nathalys.

Rominique Nerplat Makaya